

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1602/SG/FP constatant la reprise de ses fonctions antérieures par un administrateur du cadre territorial.

n° 69-1602/SG/FP

Ministère

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication

4 novembre 1969

Numéro JO

n° 24 du 25/11/1969

Date du numéro

25 novembre 1969

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 20 octobre 1969, date de son retour dans le Territoire, la reprise de ses fonctions antérieures de chef du Service des Affaires administratives territoriales (Ministère des Affaires intérieures) par M. Mohamed Aden Ahmed Dini, administrateur adjoint 4 échelon, du cadre territorial.